

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

MARS 2023 - RAAE n° 29 du 17 mars 2023
publié le 17 mars 2023

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-D'OISE

Arrêté n° 2023-13 du 17 mars 2023 relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise 1

Arrêté n° 2023-14 du 17 mars 2023 relatif à l'ouverture au public des services de la publicité foncière et du service départemental de l'enregistrement de la direction des finances publiques du Val-d'Oise 3

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Arrêté inter-préfectoral n° 2023-03-15-00003 du 15 mars 2023 fixant les modalités de calcul des compensations liées aux autorisations de défrichement 5

PRÉFECTURE DES YVELINES

Arrêté du 13 mars 2023 portant subdélégation de la signature de M. Sylvain REVERCHON, directeur départemental des territoires des Yvelines, relative aux transports exceptionnels des départements du Val-d'Oise et des Yvelines 23

PRÉFECTURE DE POLICE

Cabinet du Préfet

Arrêté n° 2023-00244 du 16 mars 2023 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des ressources humaines 26

Délégation de la préfecture de police pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris

Arrêté préfectoral n° 2023-051 du 17 mars 2023 relatif aux travaux, pour les besoins de la 54ème édition du salon international de l'aéronautique et de l'espace, de l'élargissement de deux tronçons de la route de service mentionnée sur l'annexe 9 de l'arrêté préfectoral n° 2018-652 du 28 septembre 2018 modifié et sur les mesures de sûreté mises en oeuvre 34